

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4684**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Ludothécaire

Nouvel intitulé : [Ludothécaire](#)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
QUAI DES LUDES	Président du jury

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

335p Direction des centres de loisirs ou culturels

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le ludothécaire est responsable d'une structure ou d'un service mettant à disposition de publics des activités ludiques en général, et de jeux en particulier. Il exerce les activités suivantes :

Accueil de différents publics de joueurs (du jeune enfant à la personne âgée)

Conseils sur le choix de jeu selon différents publics (collectivités et familles)

Gestion des services de prêt

Mise en place d'animations ponctuelles

Activités administratives et de gestion de la structure dont il a la responsabilité.

Le titulaire de la certification est capable de : - Utiliser des jeux et des jouets adaptés au contexte d'intervention et aux différents publics

- Concevoir et aménager des espaces de jeu
- Utiliser les techniques de ludothéconomie
- Analyser des jeux et jouets et les classer par catégorie
- Gérer les stocks et entretenir les fonds de jeu
- Concevoir, animer, organiser, gérer et évaluer des projets d'animations ludiques
- Conduire des animations ludiques : fête du jeu, expositions, tournois, soirées jeux...
- Etablir des partenariats associatifs, institutionnels et financiers...
- Elaborer des budgets d'investissement et de fonctionnement
- Organiser et animer des réunions d'équipe
- Gérer des relations au sein d'une équipe, salariés et bénévoles
- Elaborer un plan de communication.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Dans une ludothèque, un pôle de jeux, une maison des jeux. Au sein des structures associatives ou municipales

Dans un lieu de jeu intégré à d'autres institutions telles que centres sociaux, MJC, écoles comité d'entreprises, hôpitaux...

Ludothécaire animateur ludothèque

animateur jeux

Responsable d'une structure ou d'un secteur lié aux activités ludiques

Coordonnateur de secteur de l'enfance

Responsable de secteur enfance

Aide-éducateur

Coordinateur secteur loisirs

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1206 : Intervention socioculturelle

G1203 : Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents

K1207 : Intervention socioéducative

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte 4 composantes : - accueil et conseil,

- gestion des prêts,
- animations ponctuelles,
- administration et gestion.

Les modalités d'évaluations résultent d'un ensemble d'épreuves écrites, de soutenance d'un projet d'action professionnelle et de la création d'un objet à finalité ludique.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Président : professionnel du secteur 11 membres dont 7 professionnels
En contrat de professionnalisation	X		Idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X		Président : professionnel du secteur 8 membres dont 6 professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 02 octobre 2006 publié au Journal Officiel du 24 octobre 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 24 octobre 2006, jusqu'au 24 octobre 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

12 certifiés par an

Autres sources d'information :

courriel : qdlformation@aol.com

<http://www.quaidesludes-formation.com>

Lieu(x) de certification :

QUAI DES LUDES 36/42, quai Perrache

69002 Lyon

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : [Ludothécaire](#)